

Agent saisonnier d'entretien des sentiers Année 2023

La Charte 2023-2038 du Parc du Massif des Bauges porte l'ambition d'un territoire de « loisirs de proximité durables, toutes saisons » se fondant sur la valorisation des patrimoines (naturel, géologique, culturel, paysager et immatériel).

Le Parc est également délégataire de la gestion du réseau GR®-GRP® à l'échelle du massif (480 km).

➤ Missions :

- Assurer l'entretien du réseau de sentiers GR®, GRP® sur le massif.
- Maraudeur ponctuel.

➤ Tâches :

- Surveillance du réseau de sentiers pour relever les anomalies et les rapporter au chef d'équipe : assise, signalétique, balisage et équipement de confort et sécurité.
- Entretien courant du réseau de sentiers du Parc naturel régional du Massif des Bauges ; débroussaillage, fauchage, piochage, élagage.
- Entretien/pose du mobilier de signalétique (totem directionnels et poteaux balises), avec scellements béton.
- Réalisation de balisage peinture.
- Entretien et réfection des aménagements spécifiques (caillebotis, passerelles en bois, marches, mains courantes, ...etc).
- Entretien du matériel.
- Autres tâches possibles en lien avec l'aménagement de l'espace nature.
- Renseignement de l'outil de gestion des sentiers, Geotrek : photos, descriptifs de chantiers, ...etc.
- Maraudeur : échanges ponctuels avec les randonneurs lors des travaux

➤ Positionnement hiérarchique :

- Seul ou en binôme sur le terrain, l'agent d'entretien des sentiers bénéficie d'une large autonomie dans son activité. Il exerce sous la responsabilité du coordinateur d'équipe (chargé d'étude entretien sentiers)

➤ Profil :

- Très bonne condition physique.
- Compétences à avoir et/ou acquérir liées à l'emploi et la manutention de machines spécifiques (tronçonneuse, débroussailleuse, ...etc.) potentiellement dangereuses
- Utilisation d'outils informatiques nécessaires pour optimiser certaines tâches de travail (suivi sentiers avec outil informatisé comme Geotrek)
- Niveau de diplômes requis 3 à 5, en environnement, tourisme, patrimoine, animation ou communication.
- Diplôme d'Etat Accompagnateur en moyenne montagne ou autres DE activités sports de nature souhaités.

MARSHAL BAUGES

♦ Savoir (connaissances théoriques et pratiques) :

- Connaissance du territoire Massif des Bauges et de la montagne en général
- Pratique et connaissance des activités de randonnées indispensables, intérêt pour la pratique.
- Notions d'orientation, de cartographie
- Le brevet national de secouriste est un plus

♦ Savoir-faire (compétences professionnelles) :

- Grande aptitude aux travaux manuels de terrain
- Savoir utiliser et réparer le matériel d'entretien du réseau de sentiers (débroussailleuse, tronçonneuse, etc ...), dans le respect des conditions de sécurité (utilisation des EPI)
- Savoir réaliser de simples travaux de maçonnerie et menuiserie
- Maîtrise et connaissance des outils informatiques courants, compte rendu journalier des tâches effectuées
- Aptitude rédactionnelle (rapports quotidiens)
- Capacité à travailler en équipe

♦ Savoir-être (qualités personnelles et relationnelles) :

- Aptitudes relationnelles avec des publics variés
- Calme, recul et sang-froid, et sens de la psychologie,
- Capacité à l'écoute, expression orale et écrite correcte,
- Sens de l'observation (avec précision et rigueur), savoir s'organiser,
- Etre manuel et bricoleur,
- Résistance physique et goût du travail en extérieur,
- S'adapter aux circonstances (terrains, météo),
- Capacité à retranscrire dans ses missions, l'image du Parc,

➤ Recrutement, conditions et moyens d'exercice :

- Contrat contractuel saisonnier de 5 mois à temps complet, de juin à octobre,
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires, du lundi au vendredi
- Un permis de conduire catégorie B et un véhicule (remboursement des frais le cas échéant),
- Mise à disposition par la structure de certains outils et matériels de travail, ainsi que des équipements de type EPI (la plupart de ces effets étant à restituer chaque fin de saison).
- Mise à disposition par la structure, d'un véhicule pour assurer les besoins quotidiens de déplacements nécessaires à la réalisation des différentes tâches.
- Le lieu de départ des missions se trouve à la maison du Parc au Châtelard (73630)

A pourvoir par voie contractuelle (**contrat saisonnier de 5 mois** pris en application de l'article 3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et du décret n°88-145 du 15 février 1988).

Contrat éventuellement reconductible chaque année.

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Date limite de candidatures le 22 mai 2023
- Prise de poste souhaitée tout début juin 2023

Pour toute information complémentaire,

☎ **07 71 08 64 09**

✉ **o.treille@parcdesbauges.com**